

Françoise ANGELINI-SOUDIERE
Commissaire enquêtrice
46 rue de Romainville
93100 MONTREUIL

Montreuil, le 1^{er} décembre 2022

A

Monsieur le Président de l'Etablissement
public territorial Plaine Commune
A l'attention de Madame Eva CORDESSE
Direction de l'urbanisme règlementaire
21 avenue Jules RIMET
93218 SAINT-DENIS Cedex

OBJET : prorogation du délai de remise du rapport d'enquête relatif à la
modification n°3 du PLUI de Plaine Commune

Monsieur le Président,

L'enquête publique citée en objet a été close le 15 novembre 2022. Le procès
verbal de synthèse des observations vous a été transmis par mes soins le 23
novembre 2022, soit dans les 8 jours suivant la fin de l'enquête, ce qui portait le
délai de remise de votre mémoire en réponse au 8 décembre.

Suite au courriel de vos services en date du 30 novembre 2022, m'informant que
ce mémoire en réponse me serait adressé début janvier 2023, je vous informe
qu'en conséquence, le délai de remise de mon rapport sera reporté d'autant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération
distinguée.

Françoise ANGELINI-SOUDIERE
Commissaire enquêtrice



Copie : Madame Ferreira tribunal administratif de Montreuil